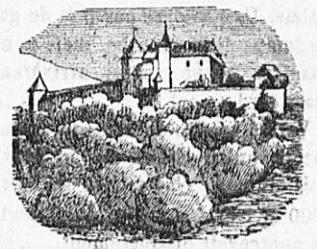




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER: BULLE, dép. 7¹⁵ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9²¹. — BULLE, arr. 9⁰⁷ 12¹² 4⁸⁰ 8⁴⁸ 11²⁰

ABONNEMENTS

Suisse. 1 an, Fr. 4.50
6 mois 2.50
Etranger. 1 an 9.—
6 mois 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

District de la Gruyère: seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

UN HIVER SÉRIEUX.

L'hiver se fait sentir. Depuis plus d'un mois le thermomètre est au-dessous de zéro, ce qui est un phénomène vraiment extraordinaire quand on songe aux hivers précédents et surtout au dernier où, à pareille date, nous jouissions d'une température méditerranéenne, où la végétation se faisait déjà remarquer, où les bourgeons à fleurs des espaliers étaient prêts à s'ouvrir, où l'on pouvait déjà trouver dans maints endroits les fleurs printanières.

Nous n'avons pas subi des journées de froid excessif, comme nous en avons eu vu, comme nos vieillards surtout en ont conservé le souvenir. Car il y a eu des hivers où les rivières étaient entièrement gelées, où des lacs de la plaine se trouvaient recouverts dans leur totalité d'une couche de glace pouvant supporter les patineurs et même des attelages. La caractéristique de l'hiver que nous traversons est sa continuité et sa généralité.

Il fait froid dans l'Europe entière. Des contrées qui n'avaient, de mémoire d'homme, vu de la neige, en ont cette année en abondance. L'Espagne, le midi de la France, l'Italie, ont vu leurs communications entravées et leurs trains bloqués comme sur la ligne du Transsibérien.

Les habitants de ces contrées privilégiées, dont le ciel est toujours élément, dont l'hiver, d'ordinaire, consiste en quelques jours de pluie et de vent, se souviendront de cette année. Dans leurs maisons construites extraordinairement, dépourvues de moyens de chauffage, ils souffrent plus cruellement que les Esquimeaux dans leurs huttes.

Pour nous qui sommes habitués à des changements de température parfois énormes, qui avons des vêtements et des habitations propres à nous préserver des intempéries, un hiver comme celui-ci n'est pas pour nous effrayer. Bien au contraire. Il est même, pour beaucoup, une source de plaisirs nouveaux, des joies attendues depuis longtemps: les amateurs de luges et de skis se livrent avec délices à ce sport hygiénique.

Les hôteliers des montagnes et des stations à la mode sont dans la jubilation. Il paraît que cette saison de

sports d'hiver est la bienvenue pour combler les déficits des années précédentes et satisfaire au luxe croissant. Il n'est pas jusqu'aux chemins de fer alpestres qui n'y trouvent leur compte. Tant mieux pour eux et pour tous.

Mais il est un autre point de vue qui nous fait trouver heureux cet hiver rigoureux, cet hiver tel qu'il doit être normalement: c'est le profit que la campagne en retirera.

Tous les cultivateurs et les vignerons, dit le *Démocrate*, estiment que cette vague de froid arrivée subitement et qui se prolonge aura pour l'agriculture les meilleurs effets. La terre, grâce à elle, sera débarrassée de l'effroyable quantité de larves et de parasites de toute nature qui dévoraient les céréales, les légumes, les fruits, etc. Il faut espérer aussi que les innombrables souris et campagnols qui saccageaient nos champs et nos cultures auront trouvé dans cet hiver un ennemi plus efficace que tous les virus employés.

Le gel a aussi pour effet de soulever la terre, de l'ameublir, de la rendre plus friable, plus perméable à la chaleur et à l'humidité, ce qui facilite la décomposition des engrais organiques et met à la disposition des plants une ample provision de nourriture immédiatement assimilable. Il n'est donc pas téméraire de présumer qu'un hiver comme celui-ci est un signe précurseur d'année fructueuse.

Le froid retarde aussi la végétation, de telle sorte que lorsque les gelées habituelles du printemps se produiront, elles seront sans effet sur les bourgeons et les rameaux non encore développés.

Une seule chose pourrait nous faire désirer un adoucissement de la température: c'est la vue du bûcher bientôt vide; par peu que cela continue, on va se trouver sans feu ou à bois vert. Ne nous laissons pas arriver à cette fâcheuse extrémité, mais passons chez le marchand de combustible qui nous livrera la quantité d'antracite ou de briquettes propre à faire durer la provision jusqu'au printemps. C'est une dépense qui s'ajoute au budget, mais qui sera compensée par la diminution du prix des produits agricoles, l'été prochain.

Réjouissons-nous donc de la tournure de l'hiver présent et, si le froid doit continuer encore, n'en ayons pas

l'âme marrie, car la terre s'en portera mieux, la sève qu'elle enferme dans son sein fera mieux explosion, le printemps venu, et chacun bénéficiera d'une saison normale qui vaut infiniment mieux que l'interversion qui s'est produite ces années passées.

NOUVELLES SUISSES

Archives fédérales.

Le nouvel archiviste fédéral, M. Thürler, est depuis dix ans archiviste de l'Etat de Berne et professeur à l'Université. Il est l'auteur d'un grand nombre de travaux historiques et juridiques et est fort apprécié dans le domaine de son activité, autant comme administrateur que comme savant.

Réforme pénitentiaire.

La Société suisse pour la réforme pénitentiaire et le patronage des détenus libérés aura son assemblée générale de cette année en septembre à Lucerne; les délibérations porteront sur les objets suivants: 1. Le placement des aliénés criminels. 2. La réglementation légale du patronage par le Code pénal unifié. M. Favre, directeur, à Lausanne, est un des rapporteurs pour la première question.

L'assemblée des délégués qui aura lieu en mai s'occupera des maisons de travail et des asiles prévus par le Code pénal.

L'épargne suisse.

Les comptes de cette société, établis à fin 1913, accusent un total de capitaux sous-crits de 120,000 francs environ.

Ce chiffre éloquent, en raison surtout de l'existence récente de la société, permet de se rendre compte du bon accueil fait à l'institution.

Elle prévient ses sociétaires individuellement qu'ils peuvent spontanément faire vérification au siège social des obligations qui représentent la fortune des sections constituées.

La Société fait à ses sociétaires des avances de fonds variant entre 60 à 100 % des sommes versées.

Beaux-Arts.

Le Conseil fédéral alloue une subvention de 12,000 fr. pour 1914 à la Société suisse des beaux-arts. Dans les achats que l'on pourra faire avec cette subvention, il y aura lieu de prendre en considération les œuvres qui feront partie de la XII^e exposition nationale des beaux-arts de 1914 à Berne.

Berne.

— Visite. — Lundi est arrivée à Bienne une commission de neuf membres du conseil municipal de Lyon, pour étudier le fonctionnement des écoles professionnelles et techniques. Le conseil municipal lui a offert un banquet, puis elle est repartie pour Strasbourg et Charleroi.

Lock out.

— Le comité central de la fédération des ouvriers de l'industrie horlogère a reçu une lettre du Conseil d'Etat de Soleure lui demandant s'il serait disposé à participer à une nouvelle assemblée en vue d'éviter le lock out du Lederberg. Le comité de la fédération a répondu affirmativement.

Ecrasé.

— A Lifaberg, un domestique de campagne, Rodolphe Matter, 43 ans, est tombé sous les roues du véhicule qu'il conduisait et a été écrasé. Il est mort sur le coup.

Accident de luge.

— A Delémont, deux jeunes ouvriers qui se lugeaient avec deux jeunes filles ayant voulu éviter des chevaux que l'on menait à l'abreuvoir, vinrent se jeter contre un poteau télégraphique. Le conducteur de la luge resta sans connaissance sur le sol. Lorsqu'il revint à lui après des soins énergiques, il se plaignit de vives douleurs internes. L'autre ouvrier est blessé à une jambe. Les deux jeunes filles ont été sérieusement contusionnées. Les quatre blessés ont été transportés à l'hôpital.

Vaud.

— Tamponné. — Mardi soir, à 11 h. 45, pendant une manœuvre à la gare de Renens, M. Paul Cosandey, 24 ans, célibataire, ouvrier C. F. F., a été écrasé entre deux tampons et tué net.

Valais.

— Horrible accident. — La semaine dernière, à Savièze, deux jeunes gens de 20 et 27 ans tiraient avec des mortiers, à l'occasion d'une nocce. Le coup ne partant pas, les imprudents s'approchèrent pour s'assurer de l'état de l'engin; au même moment, le coup partait et les deux hommes recevaient la décharge en pleine figure. Ils ont le visage horriblement labouré et ont dû être transportés à Lausanne. On craint qu'ils ne perdent la vue.

Skieur tué au Col de Balme.

— Deux touristes allemands, monsieur et dame, étaient partis en skis d'Argentière, mercredi matin, à 11 heures, pour se rendre à Trient par le col de

ue localité
Messieurs disposant de
ente de chocolats, ca-
sances. — Occupation
mandez échant. gra-
brique Heb. Rudin
z, dentiste
entaire de Genève
LE
hi à BROC
de-Ville.
ndre
8 1/2 ans, ayant été
insi que son pou-
plus 1 char à 2 che-
at.
tein et Vogler, Bulle
bliques.
a Charmey, ex-
es publiques le 28
Hôtel du Sapin,
ant boulangerie, ma-
électrique, magasin-
ière électrique, deux
pôt, jardins. Bonne
Moirie Niquille.
ouer.
er, à 1 h., à la mai-
(bureau communal).
nal d'Avry dev-
ation par voie d'en-
des Errouve-
itoire de dite com-
e, s'adresser à M.
estier communal.
janvier 1914.
rétaire communal.
ande
ère.
tein et Vogler Bulle.
adre
e de transformation,
pouvant servir pour
n.
tein et Vogler, Bulle.
IS
Société d'Agri-
et des environs.
la « Chronique »
le 1^{er} janvier 1914,
suite L. Yerly,
uer, en ville, une
meublée
c petites chambres
ars.
H. Joseph Kle-
rmanent
ille
u samedi 7 Fév.
soirs
s 1/2 heures.
Février
1/2 heures
adis?
Henry Sienkiewicz
premiers chrétiens
Néron.
LACES:
res 1.20, Secondes,
nt.
50, Secondes, 1.20.
avance à la caisse.
ont numérotées.
mande
pour les communs
r à Alexandre

Balme. Ils n'avaient pas pris de guide. Le temps était superbe, mais la neige pas très bonne; aussi arrivèrent-ils assez tard au col.

Vers 5 heures du soir, ils n'étaient encore qu'au-dessus de la forêt du Bois-Magnin, c'est-à-dire à environ 1800 mètres d'altitude. De Trient, on les apercevait distinctement.

Comme la nuit venait et que ces excursionnistes n'étaient pas apparus au bas du Bois-Magnin, deux jeunes gens de Trient, chaussés de skis, allèrent à leur recherche. Des cris de détresse les amenèrent dans un dévaloir, où se trouvait une jeune dame, la femme du touriste. Elle n'avait aucun mal.

Plus haut, dans le même coloir, les deux jeunes gens découvrirent le mari, inanimé. Il avait le crâne enfoncé. Son poulx, à ce qu'il leur sembla, battait encore; mais le médecin venu de Martigny le soir même pense que la mort a dû être instantanée.

Il était près de 7 heures quand fut faite la funèbre découverte.

Les malheureux touristes s'étaient égarés à la descente et avaient pris trop à droite, par la pente rapide se terminant en dévaloir.

A 8 h. 15 du soir, le corps de la victime arrivait à Trient, sur un train que suivait l'épouse éplorée.

A L'ÉTRANGER

France. — Morte dans son cercueil. — Mme Henriette Teyssèdre, à Paris, fut si profondément affectée, il y a trente ans — elle avait alors la cinquantaine — lorsque mourut son mari, qu'elle décida de porter son deuil jusqu'à son dernier jour. Elle se cloitra dans l'appartement qu'elle habitait, 37, rue de la Grange-aux-Belles, et personne plus ne la vit que la domestique d'un restaurant voisin qui, deux fois par jour, lui montait un maigre repas.

Maniaque jusqu'à la folie, la vieille femme se fit fabriquer un cercueil où elle s'étendait dès que la prenait le moindre malaise. Elle voulait éviter aux autres le soin de la mettre en bière. Ce cercueil, en chêne verni, avec

poignées d'argent, était doublé de plomb et garni de riches étoffes.

Samedi, la bonne qui apportait le déjeuner à Mme Teyssèdre frappa en vain à sa porte. Elle prévint le concierge, et un serrurier ouvrit. On trouva la vieille femme étendue dans son cercueil; elle était morte depuis la veille.

— **Un biplan militaire allemand en France.** — Un biplan allemand, monté par les lieutenants Prestien, de Mulhouse, et Gerner, de Metz, a atterri en France, mardi, à 5 kilomètres de Lunéville.

Les deux officiers se rendaient de Strasbourg à Metz et croyaient suivre la voie ferrée reliant ces deux villes, lorsqu'ils entrèrent sur le territoire français, au-dessus d'Avricourt.

Dès qu'ils s'aperçurent de leur erreur, ils atterrirent. Au cours de cette opération, le train d'atterrissage fut brisé et l'appareil mis hors d'état de reprendre la voie des airs.

Les autorités militaires de Lunéville, aussitôt prévenues, procédèrent à une enquête. Elles ne constatèrent rien de suspect à bord de l'appareil et reconnurent l'entière bonne foi des aviateurs.

L'appareil a été expédié sur Metz. Les deux officiers ont été conduits mardi soir à la gare-frontière d'Avricourt.

Allemagne. — Les Messins intentent un procès. — On mande de Strasbourg au *Matin* :

« On signale que de nombreux habitants de Metz ont décidé d'intenter un procès au commandant du génie prussien de Metz qui, le 20 janvier dernier, a déclaré qu'après 1870 tous les bons Alsaciens-Lorrains avaient quitté le pays, et que seule la lie du peuple était restée en Alsace-Lorraine. »

— **Les traitres.** — Le conseil de guerre de Kiel a condamné à trois ans de prison et à la dégradation un sous-officier télégraphiste convaincu de trahison.

— On a jugé mardi à Berlin le capitaine de corvette en retraite von der Goltz, accusé d'avoir livré des secrets militaires. Von der Goltz représentait

à Berlin l'usine Ehrhardt, concurrente de Krupp. Il a été condamné à trois mois d'arrêts de forteresse pour « espionnage diplomatique », mais libéré du chef de trahison de secrets militaires.

Angleterre. — Politique britannique. — Parlant au banquet de la Chambre de commerce, sir Ed. Grey a dit notamment :

« Un des efforts de notre diplomatie tend à maintenir les marchés ouverts. A cette fin, la paix est nécessaire. preuve en est ce qui se passe au Mexique, où les débouchés de l'Angleterre sont ruinés, et en Perse, où l'envoi de troupes ne ferait qu'aggraver le mal. »

« Le désir de la paix ne nous est pas inspiré par la crainte, par le manque de courage, mais bien par le spectacle des désastres qui accompagnent la guerre. Il est vrai que l'accroissement énorme des armements entrave l'essor de l'industrie; mais la responsabilité ne nous incombe pas. »

« Il n'a pas été possible d'empêcher les conflits balkaniques où les forces latentes l'emportaient sur celles qui auraient pu s'opposer à leur explosion, mais nous pouvons espérer qu'un jour viendra où, quand la guerre éclaterait entre deux pays, les autres, comme des voisins en cas d'incendie, se jetteraient entre eux sans qu'on puisse douter de la pureté de leurs intentions. »

« Nous n'en sommes pas là, mais nous travaillerons toujours à aplanir les difficultés. »

« Des voix nous conseillent d'économiser sur les dépenses navales et de développer nos forces militaires. Cela ne changerait rien aux augmentations de forces navales des autres nations, en sorte que nous courrions de plus grands risques. »

« Il n'y a, pour enrayer un jour l'accroissement des armements, que cette conséquence fatale, le fardeau financier sous lequel les nations finiront par être écrasées. Alors seulement elle viendront à résipiscence. »

— **Krach d'une banque suisse à Londres.** — Le *Bund* dit apprendre de source sûre que la banque Coulon, Berthoud et Co, à Londres, a suspendu

ses paiements. Le passif atteindrait 25 millions.

Amérique. — Inondation au Brésil. — Le gouverneur de Bahia télégraphie que les inondations ont détruit de nombreuses localités. Des villes, des villages et une grande étendue de régions cultivées ont été dévastées. Les dégâts sont incalculables. Plus de 1000 personnes ont péri.

— **Une révolution au Pérou.** — Une dépêche annonce qu'une révolution a éclaté à Lima et que le président de la République est tombé aux mains des révolutionnaires, qui avaient attaqué le palais et qui étaient sous les ordres du colonel Benavides. Le général Varela, premier ministre, a été tué au cours du combat qui a suivi. M. Auguste Durand, chef du parti révolutionnaire, qui est actuellement en possession du palais, formera le nouveau gouvernement.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 31 janvier. — Le Conseil approuve le nouveau plan général d'alignement de la ville de Bulle, sous réserve de quelques modifications à y apporter concernant la route cantonale Bulle-La Tour, près du pont sur la Trême, la rue de la Sionge et le quartier « des Places ».

— Il sanctionne également de son approbation les nouveaux documents cadastraux de la commune de Rueyres-les-Prés.

— Il appelle M. l'ingénieur cantonal Chuard à faire partie de la commission de surveillance du Technicum.

— Il vote la promotion de M. le capitaine Pierre Benninger, à Salvagny, au grade de major d'infanterie.

— Il nomme M. Théophile Daffarard, fils de Joseph, à Chénens, inspecteur suppléant du bataillon du cercle de Chénens.

Admission des juments poulinières. — Les éleveurs faisant partie d'un syndicat d'élevage de l'espèce chevaline du canton sont informés que la commission chevaline cantonale procédera aux jours et endroits ci-après à l'approbation des ju-

La malheureuse venait d'apprendre la plus atroce des nouvelles: Chabert était mort.

La victime de M. Montagnet était décédée au dépôt des condamnés de Saint-Martin-de-Ré.

En effet, harassé par les souffrances morales qu'on lui avait fait endurer, malgré toute son énergie et tout le courage que pouvait faire naître en son cœur la vision de sa femme et de son enfant, Chabert n'avait pu être embarqué avec le convoi des forçats qu'on dirigeait vers la Nouvelle-Calédonie.

A peine avait-il quitté Rouen que sa santé, ébranlée par les émotions et les privations, de chancelante qu'elle était devint précaire. Quelques jours après son arrivée à Saint-Martin-de-Ré, il était tombé grièvement malade.

Le malheureux était frappé par un épuisement, par une anémie extrême; il n'avait que l'apparence de lui-même.

Lorsqu'il se trainait péniblement au bras d'un codétenu, on aurait pu croire que c'était une ombre. Le masque de la mort était imprimé sur les traits bouleversés de son visage émacié.

WEUILLETON DE « LA GRUYÈRE » 49

L'Enfant du Trocadéro

PAR MARC MARIO.

On lui désigna le quartier de Grenelle, très populeux, où les logements sont relativement bon marché. Là elle pourrait plus facilement trouver du travail.

Après bien des démarches inutiles, elle trouva enfin à s'employer chez une grande confectionneuse qui travaillait pour les grands magasins du Louvre.

On lui confia des chemisettes, travail mal payé, ingrat, long.

Elle avait trois sous par chemisette, et il lui fallait, au début, tout près de quatre heures pour en confectionner une.

Malgré cela, elle se mit courageusement à la besogne, travaillant dix-huit heures par jour.

Entre temps, elle allait au ministère de la Justice; mais chaque fois il lui fallait atten-

dre trop longtemps, elle était obligée de s'en aller; son travail, sa fille la réclamaient.

Enfin, un jour, un garçon de bureau qui la voyait venir souvent lui demanda :

— Qu'est-ce que vous désirez ?

— Je voudrais parler au chef du bureau des prisons.

— Pourquoi ?

La malheureuse resta un instant sans répondre, il lui en coûtait d'avouer sa situation, pourtant si injustement méritée. Enfin, elle se décida à parler.

— Je voudrais savoir quelles démarches je dois faire pour aller trouver mon mari à la Nouvelle-Calédonie.

— Ah! c'est un condamné?... Eh bien! vous n'avez qu'à faire votre demande sur papier timbré, en y joignant votre acte de mariage; et quand le moment sera venu, on vous avertira.

La malheureuse se retira navrée.

Quand pourrait-elle le revoir, son cher innocent ?

Rentrée chez elle, elle fit sa demande, ne sachant pas exactement comment la formuler, n'osant demander conseil à personne.

Enfin, tant bien que mal, elle l'écrivit et

l'envoya.

La vie reprit pour elle plus triste encore que par le passé.

Son esprit était constamment assiégé par de tristes pensées. Sa fille était son unique soutien.

Dans ses longs moments de découragement, Maria la prenait ardemment sur son cœur, couvrant le front de la mignonne créature de baisers fous et mouillés de larmes.

Trois longues semaines se passèrent.

Enfin, un jour, le facteur remit pour elle un pli, à l'en-tête du ministère de la Marine.

A peine fut-elle en possession de la précieuse lettre, qu'elle sentit une joie profonde lui envahir le cœur.

Elle n'osait l'ouvrir, cette lettre; un tremblement la secouait.

C'était, elle en avait le pressentiment, l'autorisation de rejoindre son mari.

Alors, un peu remise, elle déchira l'enveloppe et jeta les yeux sur la feuille de papier.

Mais à peine eut elle lu qu'elle chancela.

Un voile de sang passa devant ses yeux, elle manqua de s'évanouir.

ments que l'on veut faire inscrites dans les registres généalogiques de la commune :

Mardi, 10 février, à 9 h. à Romont; le même jour, l'après-midi, à Tavel.

Mercredi, 11 février, à 9 h. à Fribourg; le même jour, l'après-midi, à Chiètres.

Jeudi, 12 février, à 9 h. à Bulle; le même jour, à 11 h. près-midi, à Châtel St-Denis.

Vendredi, 13 février, à 9 h. l'après-midi, à Cugy.

Incendie. — Mercredi, peu après minuit, le feu a éclaté dans une maison d'habitation au Guérolley, propriété de M. Le bétail a été sauvé; presque tout le mobilier et les fourrages sont restés dans la maison.

Ce sinistre n'a pu être évité par les villages environnants, à cause du brouillard qui régnait sur la vallée. Seule, la pompe de Grubly a pu intervenir sur les lieux.

On croit à la malveillance.

Condamnation. — Un criminel de la Sarine a été condamné à 4 ans de réclusion à la prison de Fribourg qui s'est coupable d'infanticide.

Les eaux baissent. — Cette période de froid, le lac de Neuchâtel s'est abaissé de 40 cm. Les affluents ne sont pas encore rentrés dans leurs minces filets d'eau.

GRUYÈRE

Cercle des Arts et Métiers. — Dimanche 8 février, à 8 h. Soirée familiale dans les locaux du Cercle des Arts et Métiers. Tous les membres et amis sont cordialement invités. La Com-

Société de Gymnastique d'hommes. — Nous tenons à peler encore une fois que cette Société continuera d'exister. Devant son état de santé, on a décidé son départ. Sur l'ordre du docteur, il est resté attaché au pénitencier, il ne pourra pas venir à la séance.

Durant de longues semaines, il souffrait, malgré tous les soins, de la maladie la plus terrible.

Son supplice, car c'était bien la mort, pour lui que cette maladie l'enferme pendant sept mois.

Puis il s'était éteint, faisant place à la fin son cri de révolte et de protestation d'innocence.

En apprenant la mort de son enfant, la douleur de M. Montagnet a été terrible.

Elle, qui pas une minute n'avait cessé de penser à son mari, n'eut que le temps de dire : — Ils ont tué un innocent !

Et dans sa fureur, au travers de ses larmes, d'une voix que les sanglots rendaient rauque, elle maudit cette justice aveugle qui avait condamné son mari à la prison, et qui avait pris la condamnation de son mari pour un crime de révolte qui avait échappé de sa main. Son cœur avait été profondément

passif atteindrait

Inondation au
verneur de Bahia
inondations ont
localités. Des
une grande éten-
ivées ont été dé-
sont incalculables.
nes ont péri.

au Pérou. — Une
révolution a
le président de
tombé aux mains
qui avaient atta-
étaient sous les
navides. Le géné-
minist, a été tué
qui a suivi. M.
chef du parti révo-
actuellement en
formera le nou-

FRIBOURG

St. — Séance du
onseil approuve le
d'alignement de
réserve de quel-
y apporter con-
antonale Bulle-La
sur la Tréma,
le quartier « des

galement de son
iveaux documents
omune de Ruy-

l'ingénieur canto-
partie de la com-
ca du Technicum.
motion de M. le
nninger, à Salva-
jour d'infanterie.

Théophile Deffer-
à Chénens, ins-
bâtil du cercle

des juments
Les éleveurs fai-
dicat d'élevage de
canton sont in-
mission chevaline
aux jours et en-
approbation des ju-

ait d'apprendre la
elles : Chabert était
ontagnet était décé-
nnés de Saint Mar-

les souffrances mo-
it endurer, malgré
le courage que pou-
ceur la vision de sa
Chabert n'avait pu
convoi des forçats
Nouvelle-Calédonie.
Rouen que sa santé,
ons et les privations,
tait devint précaire,
son arrivée à Saint-
mbé grièvement ma-

frappé par un épui-
extrême ; il n'avait
même.
péniblement au bras
tu pu croire que c'é-
sque de la mort était
bouleversés de son

ments que l'on veut faire inscrire dans
les registres généalogiques des syndi-
cata :

Mardi, 10 février, à 9 h. du matin,
à Romont ; le même jour, à 2 h. de
l'après-midi, à Tavel.

Mercredi, 11 février, à 9 h. du ma-
tin, à Fribourg ; le même jour, à 2 1/2
de l'après-midi, à Châtres.

Jeudi, 12 février, à 9 h. du matin,
à Bulle ; le même jour, à 1 h. de l'a-
près-midi, à Châtel St-Denis.

Vendredi, 13 février, à 2 1/2 h. de
l'après-midi, à Cogy.

Incendie. — Mercredi soir, un
peu après minuit, le feu a détruit une
maison d'habitation au Guéravet, près
Grolley, propriété de M. A. Jaquet.
Le batail a été sauvé ; par contre,
presque tout le mobilier et beaucoup
de fourrages sont restés dans le feu.

Ce sinistre n'a pu être aperçu des
villages environnants, à cause de l'é-
pais brouillard qui régnait sur la con-
trée. Seule, la pompe de Grolley était
sur les lieux.

On croit à la malveillance.

Condammation. — Le Tribu-
nal criminel de la Sarine a condamné
à 4 ans de réclusion à la maison de
force la fille Mina T., Bernoise, rom-
mélière à Fribourg qui s'était rendue
coupable d'infanticide.

Les eaux baissent. — Durant
cette période de froid, le niveau du
lac de Neuchâtel s'est abaissé de
40 cm. Les affluents ne sont plus (cer-
tains d'entre eux du moins) que de
minces filets d'eau.

GRUYÈRE

Cercle des Arts et Métiers.

— Dimanche 8 février, à 8 heures,
Grande

Soirée familière

dans les locaux du Cercle des Arts et
Métiers.

Tous les membres et amis de la So-
ciété y sont cordialement invités.

La Commission.

Société de Gymnastique

d'hommes. — Nous tenons à rap-
peler encore une fois que les cours de
cette Société continueront tous les

Devant son état de santé, on avait ajourné
son départ. Sur l'ordre du docteur, spéciale-
ment attaché au pénitencier, il était entré à
l'infirmerie.

Durant de longues semaines, il traîna, ne
pouvant, malgré tous les soins, réagir con-
tre le mal terrible.

Son supplice, car c'était bien un supplice
pour lui que cette maladie lente, dura près
de sept mois.

Puis il s'était éteint, faisant entendre jus-
qu'à la fin son cri de révolte et de protesta-
tion d'innocence.

En apprenant la mort de celui qu'elle
avait toujours tendrement aimé, du père de
son enfant, la douleur de Maria fut im-
mense.

Elle, qui pas une minute n'avait douté de
l'innocence de son mari, n'eut qu'un cri :

— Ils ont tué un innocent !...

Et dans sa fureur, au travers de ses lar-
mes, d'une voix que les sanglots étouffaient,
elle maudit cette justice aveugle qui lui ra-
vissait l'aimé. Certes, quand elle avait ap-
pris la condamnation de son mari, plus d'un
cri de révolte avait échappé de sa gorge, son
cœur avait été profondément meurtri, mais

vendredis, à la Halle, dès 9 h. du soir.

Point n'est besoin d'insister sur les
bienfaits incontestables que procure à
ses adeptes la pratique régulière et
méthodique de ces exercices. Pour
l'adulte, à qui les occupations séden-
taires n'offrent pas assez de mouve-
ment, il trouvera dans la Section
d'hommes la possibilité d'aguerrir son
corps et de prévenir les nombreuses
maladies qui guettent les organismes
faibles.

D'une grande diversité, tout en
étant à la portée de chacun, ces exer-
cices, qui proscrirent tout mouvement
violent, visent avant tout à la culture
physique de l'individu.

Ces cours sont d'ailleurs confiés à
M. Perret, maître de gymnastique en
notre ville ; la société ne pouvait faire
un plus heureux choix.

Broc. — Un nombreux public est
venu applaudir, dimanche soir dernier,
le concert-représentation donné par
la Société de musique *La Lyre*, de
Broc, qui a produit la bonne impres-
sion attendue. Pour concéder à de
nombreuses demandes, il sera orga-
nisé pour dimanche prochain, 8 fé-
vrier, à 3 h. de l'après-midi, une
séance supplémentaire non prévue par
les programmes.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

— Naissances. —

Janvier 25. Moret, Claire-Lucie, fille de
Joseph, agriculteur, et de Annette, née Gre-
maud, de Vuadens.

Le 29. Klaus, Lucie-Marthe-Philomène,
fille de César, serrurier, de Fribourg, et de
Marguerite, née Schneeberger.

Le 30. Gillard, Berthe-Louise-Philomène,
fille de Louis, employé de voiturier, de Bot-
terens, et de Elise, née Andrey.

30. Remy, Félix-Maurice-Gonzague-Er-
nest, fils d'Alfred, inspecteur forestier, de
Bulle, Fribourg et Charmey, et de Louise-
Mathilde, née Schobel.

— Mariages. —

Le 30. Henning, Hermann-Jacob, tonne-
lier, de Diedelsheim (Gr. Duché de Bade),
et Despond, Marie-Florentine, de Vuadens,
les deux à Bulle.

— Décès. —

Le 27. Nef, Léon-Auguste, fils de Victor,
de Wisen (Soleure), et de Marie, née Kaefer,
5 ans et demi.

Après la foire de fé-
vrier, le 12, nous prendrons la
liberté de mettre en circulation

malgré toute l'atrocité de la situation, Ma-
ria avait pieusement, dans son cœur, con-
servé le suprême espoir de voir les vrais
coupables un jour découverts et traînés sur
le banc d'infamie.

Tant que Chabert vivait, elle croyait à la
manifestation éclatante de la vérité.

Sans cesse il devait crier son innocence.

Fatigué, obsédé par cette plainte de tous
les instants, un jour peut-être, un de ceux
qui l'entendraient ordonnerait une nouvelle
enquête.

Elle-même, de son côté, remuait ciel et
terre. Hélas ! aujourd'hui, tous ses espoirs
croulaient brutalement.

La justice, l'affreuse et aveugle justice des
hommes triomphait en faisant un martyr
de plus. Le coup que l'annonce de cette mort
lui porta en plein cœur fut terrible.

Un instant la vie lui pesa étrangement.
Pour un peu elle aurait attenté à ses jours
si elle n'avait pas songé à sa fille.

Sa fille, désormais son unique but !... Sa
fille, tout ce qui lui restait de lui !... Sa fille,
qu'elle adorait !... Pour elle, rien que pour
elle, elle consentit à vivre.

(A suivre)

les cartes de remboursement
pour 1914. Prière à nos abonnés
qui désirent payer à notre bu-
reau (rue du Tir), de le faire
avant cette date.

Rhumatismes, Douleurs.

A tous ceux, jeunes ou vieux, qui souf-
frent de rhumatismes, lumbago, goutte
ou de douleurs dans le dos, nous re-
commandons chaudement le célèbre
emplâtre « Rocco », qui agit avec
une remarquable efficacité contre tous
ces maux.

Exiger le nom « Rocco ».
Dans toutes les pharmacies à fr 1.25.

Enrouements, etc.

« L'hiver dernier, ma famille et moi
avons consommé vingt boîtes de Pastilles
Wybert-Gaba. Je les recommande
chaudement contre la toux, les maux de
cou, l'enrouement, etc.

F. G., à Frutigen.

En vente partout à 1 franc la boîte.
Demander expressément les Pastilles Gaba.

Les familles BEC, à Bulle, Givons, Broc,
Lausanne, et la parenté ont la douleur de
vous faire part du décès de

Madame Françoise BEC,
née ROBADEY

leur chère mère, belle-mère, grand'mère et
tante, décédée dans sa 84^{me} année, munie
des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu dimanche, 8
février, à 3 heures de l'après midi, à Bulle.
Départ route de Rivaz.

La Municipalité de Rossinière

met en soumission la construction
d'une étable sur le pâturage des Plan-
Bochet. Les plans et cahier des charges dé-
posent chez le directeur des domaines, M.
Louis Henchoz-Martin, municipal. Les bois
pour la construction sont martelés et seront
vendus par la Commune de Rossinière. La
direction des domaines sera à la disposition
de MM. les soumissionnaires le mardi 10 fé-
vrier crt., à 9 h. du matin, sur la place du
village, pour aller voir l'emplacement et les
bois. — Les soumissions devront être adre-
ssées sous pli fermé portant la suscription :
« Etable des Plan-Bochet », à M.
Louis Henchoz-Martin, municipal,
pour le jeudi 12 février, à 6 heures
du soir.

Par ordre : Greffe municipal.

A VENDRE

une belle jeune truie portant de 12
semaines, 1^{re} nichée, ainsi qu'une truie
grasse.
S'adresser à Xavier Seydoux, au
Pont, Vaulruz.

A VENDRE à bas prix une

machine à coudre

à main, en bon état.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle,
sous H 210 B.

On demande un jeune homme

de 16 à 18 ans, sachant bien traire,
pour soigner 6 à 7 vaches et un cheval. Ga-
ge suivant capacité Vie de famille. Ecrire
en français sous R 10936 X à Haasens-
tein & Vogler, Genève.

On demande

pour le 15 février, une bonne somme-
lière et une cuisinière sachant faire
un bon ordinaire.
S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vo-
gler, Bulle, sous H 201 B.

Dimanche 8 février, à 8 h. du soir

Grande salle du Café de la Tour

La Tour-de-Trême

GRANDE

Soirée familière

donnée par la
Société de chant L'AVENIR.
PROGRAMME TRÈS AMUSANT

A louer

rue de Gruyères, un joli logement, com-
posé de 4 pièces, chambre de bain, eau et
lumière.
S'adresser à Louis Monférint, en-
trepreneur, Bulle.



Garantie contre les ouragans.
Excellente ardoise pour couverture et re-
vêtements de façades.
Durée illimitée. Garantie 10 ans.
Revêtements intérieurs de plafonds et parois.

A VENDRE

un établi de menuisier, poules. In-
pins, clapier, chez Jules Chappaley,
rue du Tir, Bulle.

Mises publiques.

Les héritiers d'Alexandre Tornare
à Charmey exposeront à vendre aux en-
chères publiques le lundi 23 février, de
2 à 3 heures et demie après-midi, à la
salle d'attente de la Justice de paix, la pro-
priété d'Outre-Jogue, art. 1585 b, 146 c,
1587, 1585 a, 1589, et 146 a du registre fon-
cier de Charmey de la contenance de 4 hec-
tares 42 ares 76 centiares en pré et 1 hec-
tare 46 ares 63 centiares en forêt, soit 12
poses 120 perches en pré et 4 poses 29 per-
ches en bois, avec grange en bon état.
Pour les conditions s'adresser au notaire
Andrey, à Bulle.

Montagne à louer

pour des génisses.
S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vo-
gler, Bulle, sous H 206 B.

A vendre

à bas prix, faute d'emploi un POTAGER
à trois trous.
S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vo-
gler, Bulle, sous H 203 B. 214

Commune de Broc.

Location de carrière.

La commune de Broc mettra en lo-
cation, par voie de mises publiques, samedi
14 février 1914, à 2 heures, à l'Hô-
tel de Ville, sa carrière des Vuavres.
Les conditions seront lues avant les mises.
Broc, le 3 février 1914.

Par ordre : Le Secrétariat communal.

Lingère

est demandée pour journées à domicile.
S'adresser à Haasenstein et Vogler Bulle,
sous H 208 B. 219

ON CHERCHE

une bonne fille de cuisine à l'Hôtel de
la Gruce, à Broc.

A vendre

une chaudière à fromage
de la contenance de 280 litres, ayant servi
3 mois.
S'adresser à M. Alfred Rime, Bulle.

Dimanche 8 février

Cassée

avec bonne musique
Café Industriel, BULLE.
Invitation cordiale
Jules Deillon.

Pour les annonces et réclames, s'adresser à l'agence de publicité à Haasenstein et Vogler, Bulle, rue de Boulayree,

Banque Populaire de la Gruyère

Avenue de la Gare, à BULLE

Nous recevons actuellement des dépôts d'espèces :

en dépôt à 3 ou 5 ans fixe, titres nominatifs ou au porteur. Timbre à la charge de la Banque

Nous acceptons en paiement des obligations d'autres banques remboursables dans l'année.

en dépôt d'épargne

Versements à partir de 1 fr. Livrets gratuits.

Intérêt dès le jour du versement. Remboursement sans avis ni retenue d'intérêt.

Conditions spéciales pour dépôts importants.

Les versements peuvent être effectués sans frais à tous les bureaux de postes, sur notre compte de chèques postaux II N° 188.

4 3 0
4 4 0

4 1 0
4 4 0

Bassins de fontaines

en ciment armé, GARANTIS.

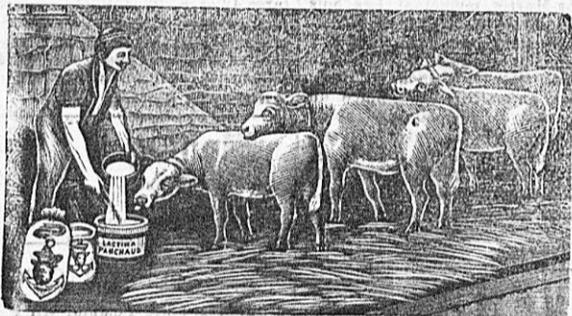
Nouveaux prix contre paiement comptant.

Sans séparation :			
1 m.	1.50 m.	2 m.	3 m.
fr. 20.—	fr. 25.—	fr. 30.—	fr. 45.—
Avec séparation :			
2.50 m.	3 m.	3.50 m.	4 m.
fr. 35.—	fr. 50.—	fr. 60.—	fr. 75.—

Société Matériaux, Les Fils d'Ernest Glasson, Bulle.

Lactina Suisse Panchaud

SEUL aliment complet remplaçant avec grande économie le lait naturel pour l'élevage des Veaux et des Porcelets



AGRICULTEURS, demandez dans nos dépôts LA LACTINA SUISSE PANCHAUD, en sacs plombés de 5, 10, 25 et 50 kg. et la marque ANCRE.

Méitez-vous des contrefaçons.

CERTIFICAT : Ensuite de la demande que m'a faite M. de Brémont, professeur de l'école d'agriculture de Fribourg, Pérolles, j'ai consenti à faire des essais dans mes étables avec la Lactina Suisse Panchaud de la fabrique à Vevey. Je n'étais pas partisan de ce genre de produit, mais aujourd'hui je ne puis que me louer d'avoir essayé cet aliment. Ayant vu que les veaux choisis par M. de Brémont pour ses épreuves buvaient avec avidité ce lait artificiel, je me suis décidé d'en donner aussi à 30 autres sujets destinés à l'élevage. Les essais de M. de Brémont ont eu un plein succès, les 30 veaux ont prospéré comme s'ils avaient été nourris au lait naturel. Je vous remets inclus les photographies des sujets élevés à la LACTINA depuis 5 mois et me réserve de vous faire savoir, en automne, comment ce bétail s'est comporté à la montagne durant l'été. En attendant, je puis recommander chaudement à tous les éleveurs l'emploi de la

LACTINA SUISSE PANCHAUD.

Treyvaux, le 15 juillet 1913.

(signé) Papaux frères.

TRANSPORTS FUNÈBRES

à destination de tous pays

MURITH-DUPARC-FERT Anselme MURITH, succ.
Genève Téléphone 121

CERCUEILS de tous genres prêts à livrer tout de suite.

TARIFS LES PLUS MODÉRÉS

Dépôts pour le canton de Fribourg :

BULLE, M. Joseph Baudère, ébéniste.
CHATEL-ST-DENIS, M. Emile Schreter.
ROMONT, M. Charles Clément ébéniste.

LE GRAND SUCCÈS

Obtenu pendant cette dernière saison d'élevage par l'emploi du Lactiflor et de l'Avénola est un grand encouragement pour la Sté Agraria de persévérer dans cette voie. Il est maintenant prouvé par un grand nombre d'agriculteurs que ces succédanés sont incontestablement plus avantageux que n'importe quel autre produit à cause de leur composition rationnelle et de leur prix raisonnable. L'analyse officielle et de nombreux certificats en font foi.

En présence de la crise agricole, ces produits peuvent seuls être considérés comme des suppléments utiles du lait. Qu'on s'adresse donc en toute confiance à la Sté Agraria, à Palézieux-Gare, ou dans ses dépôts.

BOEUF BOUILLI

marchandise fraîche et de première qualité

à partir de 60 cent. le 1/2 kilo.

dans toutes les succursales des

Boucheries **BELL** Charcuteries
LAUSANNE

Cinéma Permanent de Bulle

du jeudi 5 Février au samedi 7 Fév.

Tous les soirs
Représentation à 8 1/4 heures.
Dimanche 8 Février
à 3 1/2 h. et 8 1/4 heures

Quo vadis ?

Grande tragédie par Henry Sienkiewicz représentant la vie des premiers chrétiens persécutés par Néron.

PRIX DES PLACES :

Jour de semaine : Premières 1.20, Secondes, 1.—, Troisièmes, 80 cent.

Dimanche : Premières, 1.50, Secondes, 1.20, Troisièmes, 1 fr.

Location des billets d'avance à la caisse. Les premières places sont numérotées.

B. Pégaitaz, dentiste

diplômé à l'Ecole dentaire de Genève
BULLE

Le vendredi à BROC à l'Hôtel-de-Ville.

Maison à vendre.

Les enfants de feu Rosalie Bourquenoud, à Vaulruz, offrent à vendre de gré à gré la jolie maison avec jardin qu'ils possèdent au village, rière dite commune. S'adresser aux propriétaires. Vaulruz, le 26 janv. 1914.

Pour les enfants Bourquenoud :
189 C. Vionnet.

Domaine à louer.

Le soussigné offre à louer de gré à gré, pour y entrer au printemps prochain, son domaine situé aux Mollettes, rière Vaulruz, comprenant belle ferme avec pont de déchargement, fontaine intarissable à l'abri et environ 39 poses de terrain, dont une bonne partie attenante au bâtiment. S'adresser au propriétaire. Vaulruz, le 26 janv. 1914.

188 Pierre Jordan.

A vendre

à prix réduit, pour cause de transformation, un bon fourneau pouvant servir pour établissement ou magasin. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.



Contre Toux, Grippe, Coqueluche, Rougeole, prenez le

SIROP BURNAND

M. A. FAVEZ

Médecin-Dentiste-Spécialiste
3858F] Consultations : de 9 à 5 h.
FRIBOURG Grand'Places
Téléphone 267.

Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat
Demande toujours bons vachers et fromagers, domestiques (bons gages) Gligon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., Genève.



Dernière conquête dans le domaine médical. Recommandé par M.M. les médecins contre la névralgie, l'abattement, l'irritabilité, la migraine, l'insomnie, les convulsions nerveuses, le tremblement des mains suite de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la névralgie, la neurasthénie sous toutes formes, l'épuisement nerveux et la faiblesse des nerfs. Remède fortifiant, le plus intensif de tout le système nerveux. Prix fr. 3.50 et fr. 5. En vente dans toutes les pharmacies.

On cherche à louer, en ville, une grande

chambre meublée

ou éventuellement deux petites chambres attenantes, pour le 1er mars. Adresser les offres à M. Joseph Kiener, facteur, Bulle.

Dimanche 8 février

Cassée

à la Croix-Blanche, La Roche.

Vve RAMUZ

A vendre

une paire de skis avec chaussures. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

Bibliothèque cantonale

TRENTE-TROISIEME



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
" . . . 6 mois " 2.50
Etranger . 1 an " 5.—
" . . . 6 mois " 3.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

Une foire origi

Nous parlions un jour du lapin comme devant être un animal rémérateur. Nous nous en sommes alors en vue que la production de la viande, du chair, ou du moins c'était un pal but à rechercher dans la fourrure. Mais il est une autre source à tirer de cette partie, c'est la fourrure de ces charmants animaux qui peut atteindre de hautes valeurs pour les races spéciales. Le retour annuel d'une foire caractéristique en France en mémoire cette question de fourrure, c'est la grande foire de Chalon-sur-Saône, dite foire du marché français des fourrures, déjà au temps des Celtes perpétuée à travers les siècles nos jours.

Au moyen-âge, les chapeaux portent les beaux achats effectués par les membres de la noblesse, qui venaient s'y approvisionner de fourrures, depuis la zibeline, jusqu'aux fourrures de fauves.

On recherchait alors surtout la peau de l'écurie, sous le nom de grand veau, belles parties, et de petit veau, parties inférieures en qualité.

Aujourd'hui, la foire de Chalon-sur-Saône a surtout afflué la saignée de la fourrure des animaux élevés en liberté ou à l'élevage. Tels sont les martres, les zibelines, les putois, les renards, etc. Mais comme ces animaux sont loin de suffire à la demande croissante de la mode, les parties font appel aux produits de l'élevage du lapin.

En moyenne, la France consomme annuellement les fourrures de 100 mille martres, cent mille zibelines, vingt mille renards, quatre mille loutrons, quelques centaines de martres de Sibérie. Mais sa plus grosse consommation est celle des fourrures de lapin.

Le Gaulois, traitant de la fourrure, en parle de la sorte : « La parure féminine de la dernière première d'une quinzaine, celle que fournit la fourrure. Tout le monde a